

Jean-Baptiste André Godin à Jules-Charles, Godon, 16 octobre 1847

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Deslauriers](#) est cité(e) dans cette lettre
[Godon, Jules-Charles \(1814-1891\)](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (2)

Collation2 p. (120, 121)

Nature du documentCopie manuscrite

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Jules-Charles, Godon, 16 octobre 1847, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 11/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/26504>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [16 octobre 1847](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Godon, Jules-Charles \(1814-1891\)](#)

Lieu de destination Laon (Aisne)

Description

Résumé Godin demande à Godon de retirer pour lui à la Préfecture de l'Aisne un paquet contenant le certificat de son nouveau brevet et il désire savoir si sa demande de prorogation du brevet à 15 ans a été acceptée par le ministre. Sur l'affaire de contrefaçon Degon : Godon a indiqué que Deslauriers s'occupe activement de l'expertise, mais Godin se plaint de la longueur incompréhensible de la procédure ; Godin a d'autant plus hâte de connaître l'issue de l'affaire qu'il a un nouveau brevet à déposer ; « Si l'on pouvait parvenir à nier mes droits au titre d'inventeur, il serait inutile pour moi de les réclamer davantage dans la partie où j'excelle. Je laisserais faire les fabricants d'allumettes, de cigares, de pipes, etc. » Notes Le brevet auquel Godin fait référence est vraisemblablement le brevet n° 1BB3868 déposé pour 10 ans par Godin le 15 juillet 1846 ; il s'agit d'un brevet d'invention pour divers perfectionnements apportés à ses brevets antérieurs [En ligne : <http://bases-brevets19e.inpi.fr/Thot/FrmFicheDoc.asp?idfiche=112491>, consulté le 7 mars 2022].

Mots-clés

[Brevets d'invention](#), [Contrefaçon](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées [Deslauriers \[monsieur\]](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Godon, Jules-Charles (1814-1891)

Genre Homme

Pays d'origine France

Activité

- Droit/Justice
- Fourierisme

Biographie Magistrat et fourieriste français né en 1814 à Laon (Aisne) et décédé en 1891. Il est inscrit à l'ordre des avocats de Laon en 1838 avant d'être nommé en 1848 substitut du procureur de la République à Laon. Il est nommé chevalier de la Légion d'honneur en février 1878 alors qu'il est conseiller à la Cour d'appel de

Caen (Calvados).

NomDeslauriers

GenreHomme

Pays d'origineInconnu

ActivitéIngénieur

BiographieIngénieur civil et directeur de l'usine de gaz de Laon (Aisne) en 1847.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023
